

Royaume du Maroc

Ministère de l'Industrie, du Commerce et  
des Nouvelles Technologies

\*\*\*

Département du Commerce Extérieur

*Direction de la Politique des Echanges Commerciaux*



المملكة المغربية

وزارة الصناعة، والتجارة

والتكنولوجيات الحديثة

\*\*\*

قطاع التجارة الخارجية

## COMMUNIQUE DU DEPARTEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR

\*\_\*\_\*

Le Département du Commerce Extérieur porte à la connaissance des importateurs désirant bénéficier de quote-part dans le cadre des reliquats des contingents tarifaires prévues par le nouvel Accord Maroc-Union Européenne sur le volet agricole que, le dernier délai pour le dépôt de franchise douanière, prévu initialement le 10 avril 2013 a été prolongé jusqu'au vendredi 04 mai 2013.

Pour plus d'informations, les importateursconcernéssont priés de consulter le site web du Département du Commerce Extérieur à l'adresse suivante :[http://www.mce.gov.ma/importateurs/AvisImportateurs/avis\\_09\\_12.pdf](http://www.mce.gov.ma/importateurs/AvisImportateurs/avis_09_12.pdf)

